

Conseil municipal du 18 juillet 2018

Début de séance : 20h 45

Présents :

CORBALAN Noëlle, CHASSANDE Joëlle, THOMASSIN Dominique, ROCHE Annie, STRADIOTTO Alain, VAUSSENAT Stéphane, LEVET Jean- Michel

Absents:

Joël Gentil, Christian Reymond (donne pouvoir à Stéphane Vaussenat)

Claude Roussilhe

Secrétaire de séance : Annie ROCHE

Attribution du marché des travaux de confortement de la route forestière des Rambaudes.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le projet de travaux de confortement de la route forestière des Rambaudes et la délibération approuvant le projet.

Il précise que les travaux font l'objet d'un marché passé selon Procédure adaptée.

Deux entreprises ont répondu, après vérification des offres, a été retenue l'Entreprise SARL BOIS DES ALPES SERVICES. L'offre de cette entreprise correspondant aux critères demandés.

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal, le Marché passé selon Procédure adaptée, à intervenir entre la Commune de Pinsot et l'Entreprise SARL BOIS DES ALPES SERVICES pour les Travaux de confortement de la route forestière des Rambaudes.

Le montant du marché s'élevant à la somme de 107 343.75 Euros H.T. se décomposant comme suit :

- Tranche Ferme81 337.50 Euros H.T.
- Tranche conditionnelle26 006.25 Euros H.T.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents:

- **APPROUVE** le marché passé selon procédure adaptée, à intervenir entre la Commune de Pinsot et l'Entreprise SARL BOIS DES ALPES SERVICES pour un montant de 107 343.75 Euros H.T pour les Travaux de confortement de la route forestière des Rambaudes.
- **PREVOIT** que les sommes nécessaires seront inscrites au budget
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le marché ainsi que tous documents et les pièces annexes afférents à cette opération.

Maitrise d'œuvre pour les travaux de confortement de la piste forestière des Rambaudes.

Le Maire informe le conseil municipal qu'il faut délibérer pour confier la maîtrise d'œuvre des travaux envisagés sur la piste des Rambaudes.

Il fait lecture d'une proposition de l'ONF pour un montant Hors Taxes de 12 120 euros.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité

- **APPROUVE le devis de l'ONF d'un montant de 12 120 euros Hors Taxes, pour la maîtrise d'œuvre des travaux de confortement sur la piste forestière des Rambaudes**
- **PREVOIT que les sommes nécessaires seront inscrites au budget**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents et les pièces annexes afférents à cette opération.**

Attribution du marché des travaux d'extension du refuge de l'Oule.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le projet d'extension du refuge de l'Oule.

Il précise que les travaux font l'objet d'un marché passé selon une Procédure adaptée.

La prestation était divisée en 3 lots :

Lot n°1 Maçonnerie

Lot n°2 Charpente et Menuiseries

Lot n°3 Hélicoptage

3 entreprises ont répondu, après vérification des offres, Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal, les propositions des entreprises.

Lot n°1 Maçonnerie : Entreprise Paturel : 27 371,05 euros Hors Taxes

Lot n°2 Charpente et Menuiseries : EURL Couverture Entretien PJ : 11 993 euros Hors Taxes

Lot n°3 Hélicoptage : Hélicoptères de France : 8 480 euros Hors Taxes

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents:

- **APPROUVE le marché passé selon la procédure adaptée, concernant l'extension du refuge de l'Oule à intervenir entre la Commune de Pinsot et les entreprises ci-dessus**
- **PREVOIT que les sommes nécessaires seront inscrites au budget**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer le marché ainsi que tous documents et les pièces annexes afférents à cette opération.**

Questions diverses :

- **Sortie des enfants au Pleynet**
40 enfants ont profité des activités (luge, jeux...) et du goûter préparé par le restaurant « les Airelles. Un bel après-midi

- **Les festivités de l'été**
Le feu d'artifice et la soirée du 13 juillet ont été très réussis. Merci aux organisateurs
Vendredi 20 juillet : jazz Manouche à l'église
- **Repas des anciens**
Il sera programmé en octobre
- **L'échappée belle**
La traversée de Belledonne aura lieu les 31 août, 1/2 septembre
Une navette sera mise en place pour les visiteurs pour effectuer le trajet Pinsot- Gleyzin
Départ toutes les demi- heures
Elle sera conduite par 2 bénévoles
- **La bibliothèque en partenariat avec le musée**
propose une **exposition** sur l'eau et une **animation** ludique autour de ce thème le **2 septembre** à partir de 14h 30 sous la **halle Chardon**
Au printemps 2019, on accueille un auteur « jeunesse » dans le festival « Giboulivres »
- **La salle des fêtes**
La cuisine a été rénovée
Un règlement est à respecter
Avant chaque location, il sera fait un état des lieux
Des achats prévus : un enrouleur, une barre pour suspendre les serpillères, un défibrillateur
- **Le four à pain**
Il reste sous la responsabilité de l'AFMAPA
- **Entretien des chemins**
Il est assuré par les employés communaux
L'éparage est confié à l'entreprise Cartier Million
Une nouvelle piste est à l'étude pour rejoindre le chalet du Bout au départ du Plan
- **La Poste donne des consignes**
Dénomination des rues à affiner

Fin de séance : 10h 20